

## Présentation du métier

**Famille de métier :** Les métiers du support et du technique

**Rubrique :** Technique

**Autres appellations courantes :** Chargé d'entretien du milieu naturel, agent de développement, agent chargé de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel

**ROME :** A1202 - Agent / Agente d'entretien des espaces naturels

**Fiches de la cohésion sociale :** /

**Points de repère : classification et critères classants :** Classification convention collective PPMA : niveau IV

### Les finalités du métier

En lien avec le projet de sa structure et le cadre réglementaire départemental, il surveille, entretient et valorise les milieux naturels compris dans le périmètre d'action de sa structure.

## Activités

### Description & cadre réglementaire des activités

Ses principales missions incluent :

- La surveillance d'un site naturel : l'observation, l'analyse et le contrôle du site, la prévention, le repérage de travaux d'entretiens à réaliser, la remontée des besoins et la proposition de travaux d'entretien pertinents, ...
- La gestion courante d'un site naturel : la réalisation de travaux d'entretiens : débroussaillage, tronçonnage, maintenance, restauration des cours d'eau, sentiers, etc.
- La gestion administrative et réglementaire d'un site naturel : le contrôle du respect des réglementations relatives applicables au milieu naturel, l'application du règlement intérieur et des consignes de gestion du site, le rendu de son activité, etc.

### Variabilité

Le chargé d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels exerce dans une structure chargée de la gestion et de la protection des milieux naturels comme un conservatoire des espaces naturels ou des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique par exemple. En fonction de la typologie dans laquelle il travaille, le chargé d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels peut intervenir dans des sites variés allant d'un sentier à un cours d'eau.

En fonction de l'organisation de sa structure, ses missions peuvent inclure l'accueil, l'information et la sensibilisation du public.

# Chargée d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels

## Chargé d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels



### Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

#### Compétences

- Détecter des anomalies et des risques d'accidents
- Présenter de manière claire et concise le contenu et les consignes d'une activité auprès de publics différents
- Communiquer avec les autres professionnels de la structure pour assurer une coordination optimale des activités
- Manipuler des outils de débroussaillage et de tronçonnage
- Effectuer des aménagements paysagers
- Rédiger des rapports et comptes-rendus des activités

#### Connaissances

- Réglementations en vigueur concernant la protection de l'environnement et la gestion des espaces naturels
- Règlement intérieur et consignes de gestion du site
- Règles de sécurité et de prévention des risques

#### Savoir-être

- Adaptable
- Organisé
- Rigoureux

### Entrée dans le métier

#### Niveau de formation et diplômes

**Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier :** Niveau Bac (niveau 4)

**Diplômes requis pour exercer le métier :** Bac pro ou BTS Gestion et Protection de la nature ou diplôme équivalent dans le domaine de la gestion et de la protection des milieux naturels

#### Expérience

**Expérience requise pour exercer le métier :** Pas d'expérience minimale requise

#### Spécificités de la filière

**Certifications :** Formation des gardes particuliers (modules 1 et 3), diplômes de secourisme et de sauvetage aquatique pour les structures relevant de la pêche

### Tendances

#### Activités nouvelles ou en évolution

**Nouvelles :** /

**À renforcer :** Intégration des enjeux du réchauffement climatique dans la protection et le développement des espaces naturels

#### Compétences nouvelles ou en évolution

**Nouvelles :** /

**À renforcer :** Connaissance des espèces floristiques et faunistiques envahissantes ou en difficulté

# Chargée d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels

## Chargé d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels



### Mobilités professionnelles

| Dans la branche                                                                                                         |                                                                                                                           |                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)                                                                       | Métiers proches (niveau 2)                                                                                                | Métiers éloignés / connexes (niveau 3)              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>/</li> </ul>                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Animateur nature et environnement, chargé d'entretien et de maintenance</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>/</li> </ul> |
| Hors branche                                                                                                            |                                                                                                                           |                                                     |
| Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)                                                                       | Métiers proches (niveau 2)                                                                                                | Métiers éloignés / connexes (niveau 3)              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Agent de maintenance des espaces verts (Missions Locales, Sport etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable équipe maintenance des espaces verts (Sport, etc.)</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>/</li> </ul> |

### Légende

**Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) :** Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

**Métiers proches (niveau 2) :** Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

**Métiers éloignés / connexes (niveau 3) :** Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.